

AMAP DE L'OUTARDE  
MONTREUIL-BELLAY  
(49)



## EDITO

Les premiers orages poignent et les semis montent, « Hurricane » Carter nous quitte et on canonise nos papes, et pendant ce temps-là c'est un véritable Kansas City Shuffle à l'américaine qui menace notre avenir en catimini... Car c'est bien de cela dont il s'agit : pendant que nous sommes tous occupés à regarder d'un côté, ça s'active pas mal de l'autre ! Ainsi du GMT - et non je ne vous parle pas ici du Greenwich Mean Time -, mais bien du Grand Marché Transatlantique et ces hordes d'accords internationaux en pourparler depuis quelques années. Dans cette édition, nous vous invitons donc à découvrir le menu dans lequel nous, chers amis, serons peut-être les dindons de la farce.

Au menu aussi heureusement, cabrioles et sauts de chèvres, et bien d'autres bonnes nouvelles !

## DANS CE NUMÉRO :

Jour des Producteurs	2
Mon jardin lunaire	3
Le conseil du jardinier	3
Devine si t'es cap'	4
Parole d'AMAPien !	5
Les jubile-papilles de Madame Renée	6
De tout un peu	7
Des nœuds dans la toile	12

# LA PLUME DE L'OUTARDE



## NIOUZ LETTEURE !

ANNÉE 1, N° 5

MAI 2014

## Nom d'une bique !

Nouvelles et potins des fermes de l'AMAP

Au début, c'était juste comme un petit rêve dans un coin de nos petites têtes...

Et puis il y a eu la vie de l'AMAP avec la découverte des fermes qui la font exister et la rencontre des femmes et des hommes qui les portent. De ces rencontres sont nés des moments de partage, de discussions et de réflexions au cours desquels le rêve est passé dans le champ des possibles...

Dans le même temps, j'ai traversé une période de remise en question professionnelle qui s'est accompagnée, pour Etienne comme pour moi, d'un souhait de plus en plus marqué : celui d'un quotidien où notre engagement serait plus grand et plus proche encore des valeurs que nous souhaitons défendre. Sans oublier le plaisir que nous avons eu à voir s'accroître chez nous le nombre de pensionnaires à poils, plumes ou sabots...

...Alors petit à petit le rêve est devenu projet :

Dès la fin de l'année scolaire, je démarre l'activité avec un petit troupeau d'une quinzaine de chèvres de race auvergnate. Le choix d'un si petit cheptel a été guidé par le faible investissement de départ que cela représente et la possibilité qu'il me laisse de traire à la main.

D'ici là, (outre le fait que je vais tâcher de mettre la main à la pâte -euh je veux dire au caillé !- plus souvent et plus régulièrement) nous devons réaliser les travaux nécessaires pour installer une fromagerie -dans une pièce déjà existante de notre habitation- et aménager en lieu d'affinage notre petite cave en tuffeau.

Les chèvres quant à elles, en ce moment en période de mise bas, se trouvent actuellement chez Sophie et Jean-Louis Bonnin, et c'est dans les bâtiments de leur ferme qu'elles seront accueillies. Nous construirons là-bas un petit quai de traite.

Bêêê, voilà, si tout va bien, dès juillet je vous proposerai mes premiers fromages. Et bien entendu, d'ici là, nous vous tiendrons au courant de l'avancement du projet.

Blandine Chaffurin



*« Sois comme la fleur, épanouis-toi librement et laisse les abeilles dévaliser ton cœur »*

Râmakrishna

Appel aux bonnes volontés  
pour l'Art en fête !  
Contactez Estelle :  
[xrobert@voila.fr](mailto:xrobert@voila.fr)

# Jours des



Distributions du mois : dates & produits présents  
Évènements à retenir

<b>7 Mai MERCREDI !</b>	<b>22 Mai</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>O Champignons</li> <li>O Légumes</li> <li>O Pain</li> <li>O Savon</li> <li>O Veau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>O Champignons</li> <li>O Lait</li> <li>O Légumes</li> <li>O Miel</li> <li>O Œufs</li> <li>O Pain</li> <li>O Pommes-poires</li> </ul>
<b>15 Mai</b>	<b>28 Mai MERCREDI !</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>O Agrumes</li> <li>O Lait</li> <li>O Légumes</li> <li>O Œufs (double)</li> <li>O Pain - farine - légumes secs</li> <li>O Poisson</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>O Confitures-sirops-pâtes de fruit</li> <li>O Lait</li> <li>O Légumes</li> <li>O Œufs</li> <li>O Pain</li> <li>O Poulet-porc</li> </ul>

Attention :

Fin mai, pensez au renouvellement des contrats  
Produits laitiers, Confitures, Œufs, et Poisson  
pour septembre !

## Dates à retenir !

**1er mai** : Sortie nature à Montreuil-Bellay - La Champagne de Méron, venez découvrir l'Outarde canepetière dans un sublime site ornithologique et botanique. Organisé par LPO, 9h-12h, rdv devant l'église de Méron

**3 mai** : Rucher-Ecole organisé par l'asso La Colporteuse, au Château de Sanzay, Argenton-les-Vallées, de 12h à 15h30

**11 mai** : « Le mai de l'orgue », concert d'orgue (Bach, Mozart, Mendelssohn, Duruflé, Alain) par Florent Darroux en la priurale de Cunault, 17h

**19 au 23 mai** : Semaine de la culture Hmong, à Montreuil-Bellay. Diverses manifestations sont organisées, et, en particulier, une exposition de photos dans la cour de la médiathèque. Malheureusement, nous n'avons pas plus de renseignements sur les activités proposées.

**24 mai** : « Les œufs du Grand Bois », organisé par Catherine Louapre, à Cossé d'Anjou, 14h

**WE 31 mai** : « L'Art en fête », à Montreuil-Bellay



© Louis-Marie Préau



Le peuple Hmong

Les œufs du Grand Bois à Cossé d'Anjou  
Le samedi 24 Mai à partir de 14h.

Venez voir vos poules avant qu'on ne leur fasse leur fête!  
le Grand Bois est sur la route Cossé Melay, boucle du Plessis.  
Mon tel: 06 51 31 00 83



Priurale de Cunault

# Mon jardin lunaire

Passé les saints de glace plus rien n'arrête le jardinier. Les semis en pleine terre de fleurs d'été et de légumes sont au programme. A la fin du mois les tomates sont plantées. Les géraniums sont sortis. Le 18 mai la lune sera au périgée, et le 6 mai elle sera en apogée.

Noeud lunaire le 12 et le 25 mai.

1			11	 		21	 	
2			12	  		22		
3			13	 		23		
4			14	 		24		
5			15			25	 	
6	 		16			26		
7			17			27		
8			18			28	 	
9			19			29		
10			20			30		
						31		

**MEMO:**

**Premier quartier** le 6 mai  
**Pleine lune** le 14 mai  
**Dernier quartier** le 21 mai  
**Nouvelle lune** le 28 mai

**Lune montante:**

- Semez des carottes.
- Semez des radis.
- Semez en place les salades.

**Lune Descendante:**

- Après la floraison, tailler les arbustes à floraison printanière. Plantez les aromatiques, plantez les dahlias. Plantez vos massifs de fleurs.

	Jour fruit		Nouvelle lune		Noeud lunaire
	Jour feuille		Premier quartier		Lune croissante
	Jour fleur		Pleine lune		Lune décroissante
	Jour racine		Dernier quartier		

**Saints de glace**



## Le conseil du jardinier

**Au potager**, c'est un mois important au potager car c'est celui de la plupart des semis. Vous pouvez semer en pleine terre : betteraves, persil, laitues, carottes, fenouil, céleri, poireaux, pissenlit, choux, courgettes, endives, haricots, pois, radis, potirons et navets.

**Dans le jardin d'agrément**, c'est le moment de planter vos arbres et arbustes. La plantation est un des moments les plus importants de la vie des végétaux. Elle conditionne son développement futur et doit donc être faite dans les règles de l'art. Il est encore temps de planter vos rosiers. Coupez au plus court les gourmands. Ce sont les pousses qui partent de la racine mais qui ne font pas partie de la tige principale. Ils affaiblissent le rosier et altère la floraison. Attachez les rosiers grimpants afin de les maintenir près de leur support. Soyez attentifs aux attaques de pucerons et traitez si besoin. Supprimez les fleurs fanées au fur et à mesure. Il est encore temps de planter vos arbres et arbustes fruitiers. Les fruitiers à noyau sont sensibles aux maladies cryptogamiques, comme la cloque ou le monilia.

Ces maladies nécessitent un traitement préventif à base de bouillie bordelaise. Traitez et taillez la vigne si ce n'est pas encore fait. Plantez vos vivaces mais aussi les annuelles et les bisannuelles. Plantez également les bulbes d'été. Coupez au plus court les fleurs à bulbe de printemps, mais uniquement lorsque le feuillage est totalement jaune. Ceci est important, car si vous le coupez vert, vos bulbes n'auront pas le temps de constituer leurs réserves.

# Devine si t'es cap' !



## QUESTIONNAIRE : ÊTES VOUS UN BON AMAPIEN ?

Etre un amapien, c'est choisir de s'alimenter avec des produits sains et locaux, mais c'est aussi connaître les producteurs et leur outil de travail. Ce questionnaire vous permettra de savoir si vos connaissances en « amapie » sont solides.

**Question 1 :** Que signifie l'acronyme AMAP ?

A ..... pour le M..... d'une A..... P.....

**Question 2 :** Qu'est-ce qu'une Outarde ?

Un oiseau migrateur séjournant à Montreuil-Bellay

Une peau de bouc cousue en forme de sac

Une plante à fleurs jaunes

**Question 3 :** Qu'est-ce qu'une « green zebra » ?

Un oiseau à rayures vertes

Une tomate à chair verte

Une fougère du Maine et Loire

**Question 4 :** Combien une vache laitière élevée selon les principes de l'agriculture biologique produit-elle de litres de lait par jour (en moyenne) ?

5 litres

15 litres

50 litres

**Question 5 :** Quelle est la forme d'une alvéole d'abeille ?

Pentagonale

Hexagonale

Octogonale



**Question 6 :** Le boulanger de l'AMAP fabrique un pain aux trois farines : blé, sarrasin et

Soja

Epeautre

Lentille

**Question 7 :** Peut-on faire de la confiture avec des pissenlits ?

Oui

Non

**Question 8 :** Chassez l'intrus : laquelle de ces espèces n'est pas une pomme ?

Passe-crassane

Court-pendu

Patte de loup

**Question 9 :** Comment se nomme la science étudiant les champignons ?

La Cryptologie

La Mythologie

La Mycologie



**Question subsidiaire :** En 2011, combien comptait-on d'AMAP en France métropolitaine ?

Réponses dans le prochain numéro

Réponse de l'édition du mois dernier : Une enveloppe !

# Parole d'Amapien !

UN AUTRE REGARD SUR L'ENFANT OU... ET SI **MARIA MONTESSORI** AVAIT RAISON

*"Parce que nous avons à faire face à une montée fantastique de la dispersion, parce que nos enfants et nos élèves sont soumis à un bombardement d'images et d'informations sans précédent, parce que la gesticulation, partout, a supplanté le geste, parce que les difficultés d'attention et de concentration représentent aujourd'hui le problème essentiel de bien des professeurs...il faut écouter Maria Montessori. [...]Parce que notre modernité est trop souvent fascinée par l'agitation superficielle, nous avons encore beaucoup à apprendre de Maria Montessori, de sa démarche et de ses propositions. Puisse-t-elle être entendue !"* Philippe Merieu

Maria Montessori (1870-1952), première femme médecin italienne et pédagogue, est bien connue pour la pédagogie qui porte son nom. Cette femme d'exception aura bataillé sa vie durant avec une détermination incroyable pour apporter un autre regard sur l'enfant.

Elle s'orientera dans un premier temps vers les enfants déficients. Elle développera les prémises de sa pédagogie, puis poursuivra celle-ci avec des enfants dits "normaux" en créant la casa dei bambini dans un quartier populaire de Rome en 1907. Les objectifs premiers étaient de les empêcher d'errer, favoriser l'hygiène et tenter de les éduquer. Grâce à Maria Montessori, les enfants auront à disposition du matériel et du mobilier adapté. Elle observe ses petits écoliers pour mieux les accompagner respectueusement dans les apprentissages. Le succès de M. Montessori n'est plus très loin...

La pédagogie Montessori a des atouts importants; elle est active et de ce fait l'enfant est complètement acteur de son évolution.

L'enfant manipule autant de temps que nécessaire avant d'abstraire car " Rien dans l'intelligence qui ne soit passé par nos sens" (Aristote).

Les écoliers acquièrent autonomie, liberté, esprit critique et évolue à leur propre rythme sans pression, ni comparaison aux autres.

Le matériel inventé par M. Montessori ou inspiré par certains de ses prédécesseurs, est une véritable mine d'or. Il est bien souvent auto correctif ; l'enfant apprend donc de ses erreurs et de ses réussites. Il expérimente en permanence et il ne s'agit pas d'avoir "juste" ou "faux" mais de s'exercer.

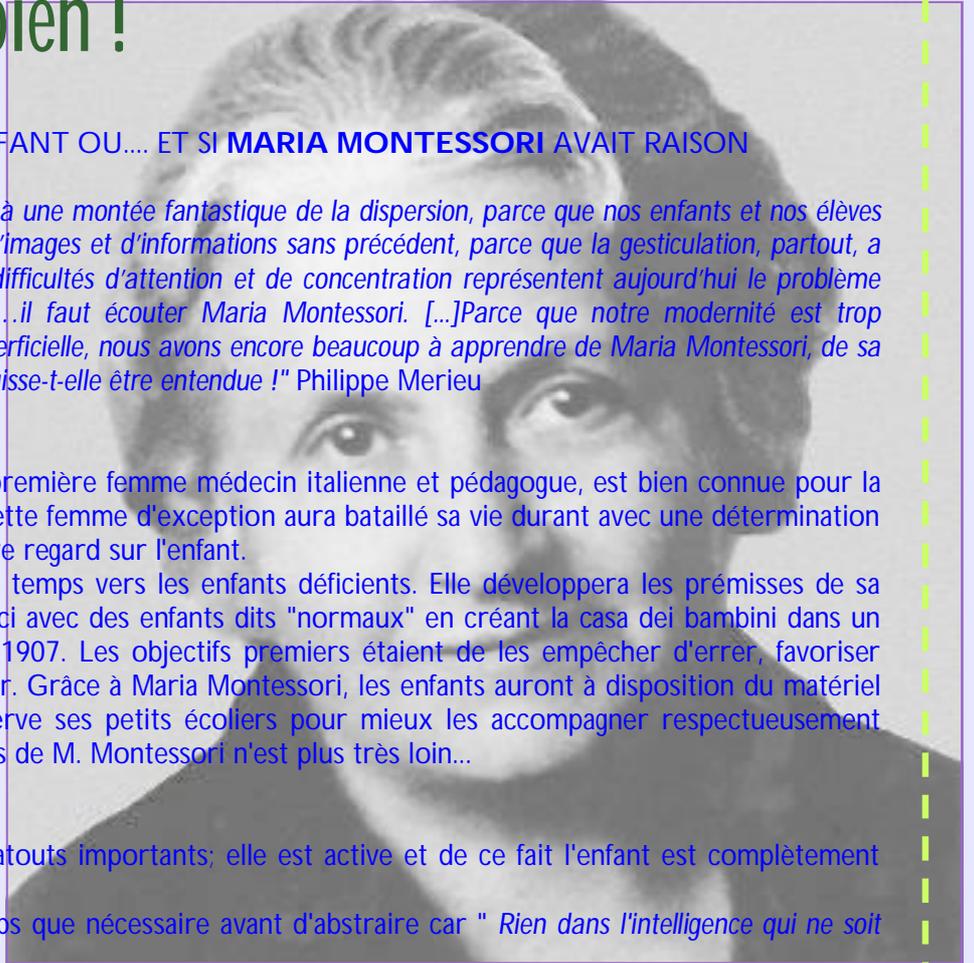
L'adulte réfléchit à l'environnement, le matériel, l'ambiance pour que l'élève évolue dans des conditions optimales.

*" Le véritable devoir du maître est d'aider, pas de juger".*

Enfin, M. Montessori préconise de quoi laisser réfléchir: *"N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde aura changé lorsqu'ils seront grands. Aussi doit-on en priorité aider l'enfant à cultiver ses facultés de création et d'adaptation".*

Mettre en place la pédagogie Montessori à la maison ou à l'école, relève parfois du défi, car pour beaucoup d'entre nous, cela ne fait pas écho avec la manière dont nous avons été éduqués. Pour ce faire, il faut bien souvent passer par une remise en cause de soi et de la manière dont nous avons été "formatés". S'intéresser à cette pédagogie, c'est ouvrir d'autres portes, entrevoir qu'il y a peut-être moyen de faire autrement et s'interroger.

*"La graine que nous semons est la graine de l'espérance"* et cela pourrait offrir des perspectives inattendues à qui voudra s'y pencher!



# Les jubile-papilles de Madame Renée

## AGNEAU ET SON RIZ AU POMMES

Si vous n'avez pas encore goûté le délicieux agneau de la ferme BONNIN, vous ne savez pas ce que vous manquez !

Essayez donc cette recette, trouvée dans une ancienne revue « Cuisine Actuelle » et que j'ai adaptée. Même mon mari qui n'aime pas le sucré-salé adore !

On peut la faire avec des côtes d'agneau, mais c'est excellent également avec une épaule d'agneau que je cuis au barbecue. Quand je dis « je », c'est plutôt Gérard qui s'occupe du barbecue, sa femme est une trouillardarde qui a toujours peur de se brûler...



### Ingrédients

Côtes d'agneau ou épaule d'agneau en fonction du nombre de convives

Du riz

3 tomates

2 pommes fruit

1 bel oignon

Feuilles de céleri pour le décor

2 gousses d'ail

Huile d'olive

Mélange aromatique (sel, poivre, cannelle en poudre, quatre épices ou autres au choix).

### La recette

#### *Marinade*

Versez de l'huile d'olive au fond d'un grand plat

Ajoutez l'agneau, assaisonnez-le avec le mélange aromatique.

Imprégnez-le du mélange en le retournant plusieurs fois.

Laissez mariner 45 minutes.

#### *La sauce aux pommes*

Lavez les tomates, et coupez-les en cubes.

Pelez et hachez l'ail et l'oignon.

Épluchez les pommes et taillez-les en dés.

Mettez à fondre du beurre ou de la margarine dans une casserole.

Jetez-y les dés de pomme, l'ail et l'oignon haché, faites cuire à feu vif 2 minutes, ajoutez les cubes de tomates, salez, puis baissez le feu et continuez la cuisson pendant 5 minutes.

#### *Le riz*

Faites cuire le riz selon les indications

#### *Cuisson de la viande*

Retirez l'agneau de la marinade,

Égouttez-le et faites-le cuire

Dressez le riz sur chaque assiette avec l'agneau, ajoutez le mélange aux pommes.

Décorez avec quelques feuilles de céleri et servez de suite.

# De tout un peu



## LE GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE (G.M.T.) : CONSEQUENCES DANS NOS CAMPAGNES ET NOS ASSIETTES

**Préalable** : ce billet n'aborde que les sujets relatifs à l'alimentation, l'agriculture (dont l'élevage et la viticulture) et les aspects juridiques particuliers qui en découlent, alors même que TOUS les aspects de la vie courante sont concernés : énergie, commerce, transports, finances, propriété intellectuelle, réglementations sociales, toutes les normes techniques, santé, services publics, marchés publics,.....

Le 8 juillet 2013, l'Union européenne et les États-Unis ont entamé des négociations en vue de conclure un accord commercial bilatéral, le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (appelé aussi PTCI ou TAFTA). Tous les États-membres ont donné mandat à la Commission européenne pour négocier au nom de l'Union cet accord, avec comme seule exception – à relativiser – les services audiovisuels. Même si François Hollande a affirmé début octobre qu'il fera tout pour que l'agriculture soit préservée dans le cadre de ces négociations, **l'agriculture n'est pas prévue comme un secteur d'exception**. Ce n'est pas la France qui négocie !

Le Grand Marché Transatlantique serait un des accords de libre-échange et de libéralisation de l'investissement les plus importants jamais conclus, représentant **la moitié du PIB mondial et le tiers des échanges commerciaux**.

Il s'agit d'approcher le plus possible une dérégulation totale au profit du **secteur privé**

Pour la Commission européenne, qui négocie au nom de tous les pays de l'Union européenne, il s'agit d'aligner le GMT/PTCI/TAFTA sur « le plus haut niveau de libéralisation » qui soit. Elle souhaite même ériger l'accord en modèle, avec des conséquences pour tous les pays du monde.

Des centaines d'accords de ce type, dont fait partie le G.M.T., sont conclus ou en cours. Ils doivent tous être notifiés auprès de l'OMC (l'Organisation Mondiale du Commerce) et permettre selon elle une « libéralisation substantielle de tout le commerce » entre les régions concernées.

Si les Multinationales européennes et américaines ont eu de multiples contacts avec la Commission européenne, le public, leurs organisations et les élus, eux, **n'ont pas accès aux informations de base**. Ainsi, le mandat de la Commission européenne n'a pu être connu que grâce à des fuites.

Sans forte mobilisation citoyenne, l'opacité des négociations restera la règle.

### L'attaque des droits de douane agricoles

Le mandat donné à la Commission européenne par le Conseil des ministres européen du commerce du 14 juin 2013 appelle à une « réduction substantielle des tarifs douaniers ».

Si ces droits de douane sont en moyenne assez faibles de part et d'autre de l'Atlantique (de l'ordre de 2 %), ils restent élevés dans certains secteurs. Dans l'agriculture par exemple, les droits de douane moyens s'avèrent être de 7 % côté États-Unis et de 13 % côté Union européenne. Selon les produits, ils peuvent dépasser 200 %, protégeant ainsi des secteurs hyper sensibles, notamment dans **l'élevage**.

Les droits de douane sont souvent bien plus élevés du côté de l'Union européenne, en particulier sur **les céréales, le sucre et les viandes**. Par exemple, sur les carcasses congelées de viande bovine, ils s'avèrent plus de **quarante fois** supérieurs à ceux des États-Unis. Le même type de constat peut être fait sur beaucoup de produits laitiers et même sur les alcools.

# De tout un peu

Les droits de douane permettent de se protéger vis-à-vis d'une agriculture états-unienne plus industrielle et plus « compétitive », du fait de **la médiocrité des protections sociales et environnementales** outre-Atlantique et d'une « restructuration agricole » beaucoup plus importante :

une ferme dans l'Union européenne fait environ **13 hectares**, contre **170** aux Etats-Unis.

Sur 1000 hectares, on emploie **57 personnes** dans l'Union européenne contre **6** aux Etats-Unis.

**Que se passerait-il si ces droits de douane étaient démantelés ?** Face à la déferlante de produits agricoles américains, notre propre agriculture n'aurait d'autre possibilité que de s'engouffrer encore davantage dans un modèle agro-exportateur néfaste pour l'environnement et l'emploi. La Commission européenne reconnaît elle-même que les États-Unis souhaitent écouler une plus grande partie de produits alimentaires de base comme le blé et le soja (la plupart OGM).

Ceci accentuerait encore les déséquilibres commerciaux et le renforcement en Europe du modèle d'alimentation animale mais-soja, au détriment des prairies et protéines européennes, pourtant bénéfiques pour nos sols et l'environnement.

La concurrence accrue aboutirait à la contraction des coûts de production, qui exigerait **d'affaiblir les standards environnementaux, alimentaires, sociaux**.

Les perspectives de promotion des circuits courts, de la relocalisation des activités agricoles et de l'agriculture paysanne seraient considérablement menacées.

**Et là, au niveau des AMAP, nous sommes directement concernés !!**

Un tel accord rendrait caduques les efforts menés par l'UE pour légitimer sa Politique agricole commune autour de pratiques plus agro-écologiques et de produits agricoles d'appellation géographiques et de qualité.

## **L'introduction d'un nouveau mécanisme, le règlement des différends investisseurs-Etats**

De la même façon que l'accord UE-Canada, qui a été ratifié fin 2013, le volet « investissement » du mandat de négociation du G.M.T. prévoit un mécanisme particulièrement menaçant : **le règlement des différends investisseurs-Etats**.

Ce mécanisme permettrait à des multinationales de poursuivre directement l'Union européenne, des États ou **des collectivités locales** sous l'argument du non respect de l'accord établi, et ainsi de contester de nombreuses réglementations protectrices des consommateurs ou des économies locales.

L'objectif : « sécuriser » les bénéfices des investisseurs.

Des experts « arbitres », choisis parmi des avocats internationaux privés, délibèreraient alors **indépendamment** des juridictions publiques nationales ou communautaires. Leurs décisions ne sont pas susceptibles d'appel et s'imposent aux parties... dont de lourdes, très lourdes amendes !

On trouve de nombreux exemples de plaintes de multinationales dans le cadre d'accords bilatéraux d'investissement déjà conclus. Certains Etats ont ainsi été condamnés à des amendes très dissuasives, se chiffrant souvent en millions, voire en milliards de dollars. C'est le cas de l'Etat canadien, suite à une plainte de la multinationale Lone Pine, dans le cadre de l'accord de libre-échange Canada/États-Unis/Mexique : Lone Pine a demandé 250 millions de dollars de réparation pour des profits qu'elle n'a pu réaliser à cause du moratoire sur l'extraction des gaz de schiste mis en place par le Québec.

# De tout un peu

## Les risques pour les normes européennes sanitaires, environnementales et de bien-être animal

Les multinationales se saisiront de l'occasion offerte notamment par le règlement des différends investisseurs-États pour faire pression sur les normes sanitaires, environnementales et de bien-être animal. Le représentant américain au commerce, Michael Froman, plaide ainsi déjà pour que les réglementations européennes s'alignent sur celles qui régissent l'agro-industrie américaine.

Il faudra ainsi qu'un produit accepté d'un côté de l'Atlantique puisse immédiatement entrer sur le marché de l'autre »

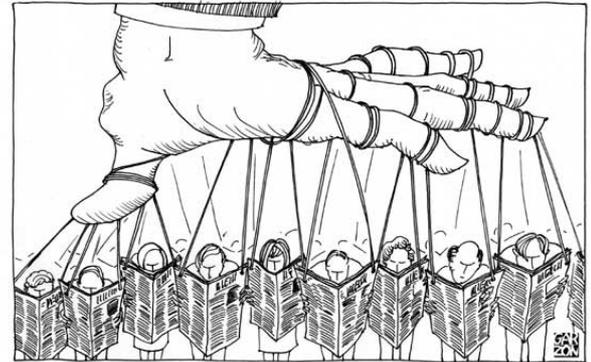
L'Union européenne et les États-Unis présentent en effet de **fortes différences** de normes sanitaires, environnementales et de bien-être animal. Le risque est grand d'une harmonisation vers le bas.

Les formulations employées font craindre le pire pour le **principe de précaution**, non reconnu par les États-Unis mais qui figure au contraire dans les traités européens : dans l'Union européenne, ceux qui souhaitent introduire de nouveaux produits ou procédés de fabrication doivent faire la preuve de l'absence de risque. S'il y a controverse scientifique, alors le principe de précaution peut s'appliquer. Au contraire, pour les États-Unis, il doit y avoir preuve de la nocivité de ces produits ou procédés, par exemple pour la santé humaine.

Dans l'Union, ce principe de précaution s'applique en particulier aux **OGM** : ils sont soumis à une procédure d'autorisation, avec une évaluation des risques obligatoire réalisée par la puissance publique.

Mais aux États-Unis, les produits OGM sont considérés comme « substantiellement équivalents » aux produits non OGM et ne requièrent pas d'évaluation de ce type. La liste des OGM autorisés à la culture, à l'élevage et à la consommation animale et humaine est ainsi **sans commune mesure** avec celle de l'Union européenne - la *Food and Drug Administration* est ainsi sur le point d'accepter la production et la vente de **saumon OGM** -. Selon l'étude réalisée par le Parlement européen<sup>14</sup>, il existe donc des risques importants d'affaiblissement des procédures d'autorisation des OGM importés en Europe, menaçant d'élargir considérablement la liste des variétés autorisées à l'importation - une cinquantaine actuellement, en maïs, coton, soja, colza essentiellement -.

L'ensemble des règles visant l'information des consommateurs, par exemple celles relatives à l'origine des produits, sont d'ailleurs visées explicitement par les multinationales, qui espèrent les faire passer pour des entraves au commerce dans l'accord transatlantique.



**La volaille désinfectée avec des solutions chlorées** fait partie également des quelques sujets majeurs de préoccupation dans cette étude réalisée par le Parlement européen. Les États-Unis tentent en effet depuis longtemps d'obtenir la possibilité d'en exporter vers l'Union : tandis que l'Union n'accepte que **l'eau** pour laver les carcasses de volailles pour des raisons sanitaires, les États-Unis autorisent **différents produits de traitement** contre les pathogènes.

Des interrogations demeurent également quant à la question du **bœuf aux hormones** : aux États-Unis, la plupart du bœuf produit et consommé est traité avec des hormones de croissance. Les États-Unis et le Canada avaient porté plainte à ce sujet auprès de l'OMC. Celle-ci leur avait donné raison, autorisant des sanctions commerciales. L'accord de 2009 entre États-Unis et Union européenne allège ces sanctions en échange d'une augmentation des quotas d'imports de bœuf américain sans hormones par l'Union... tout en maintenant une « amende » sous forme d'une majoration de droits de douane à charge de l'Union Européenne..... et donc aussi de la France.

D'autres règles publiques d'importance pourraient se retrouver menacées dans cet accord, concernant les résidus de **pesticides** (niveaux maximums bien plus élevés aux États-Unis qu'en Europe) ou les **additifs alimentaires** (exemple la ractopamine, utilisée aux États-Unis dans l'alimentation animale pour stimuler la croissance et en modifier la qualité).

# De tout un peu

## Pourquoi l'Union Européenne accepterait elle cette dégradation de la qualité alimentaire pour les consommateurs , me direz vous ?

Eh bien, en contrepartie, les autorités françaises et européennes soulignent la possibilité d'avancées sur le plan des **Indications d'origine protégée**, que les autorités états-uniennes pourraient reconnaître et qui permettraient d'empêcher, par exemple, la production de **champagne états-unien**. Mais rien n'est moins sûr, puisque les acteurs économiques côté États-Unis sont vent debout contre l'introduction de telles réglementations

**Et en ce qui concerne les normes et l'agriculture paysanne américaines**, toujours dans le cadre du « gagnant-gagnant » réciproque (au niveau des Multinationales, pas des citoyens !), les ONG américaines soulignent les pressions exercées par les exportateurs européens pour affaiblir le « US Food safety Modernization Act » - lois votées en 2010 visant à prévenir les contaminations alimentaires -, les standards sur la qualité du lait<sup>19</sup> ou encore les lois américaines de protection des mammifères marins, qui induisent des restrictions aux importations.

L'Union européenne pourrait également en profiter pour affaiblir certains niveaux de tolérance de présence de pathogènes dans les produits animaux, plus élevés outre-atlantique.

Deux autres sujets d'importance intéressent les exportateurs européens :

les politiques d'encouragement d'achat de produits locaux et plus sains par les écoles ou autres administrations publiques américaines. Ainsi, un programme fédéral encourage les partenariats entre écoles et fermes locales. Le mandat initial de la Commission européenne souligne son souhait de nouvelles règles de marchés publics dans tous les secteurs, menaçant ainsi ce type de politiques publiques et notamment le programme « Buy America », visant la relocalisation des activités (on peut faire le parallèle avec les firmes américaines qui, sur le territoire français, pourraient remettre en cause les clauses des marchés publics favorisant les circuits courts, les produits « bio », les entreprises locales, et d'une manière générale les décisions locales prises en Conseil Municipal, etc....)

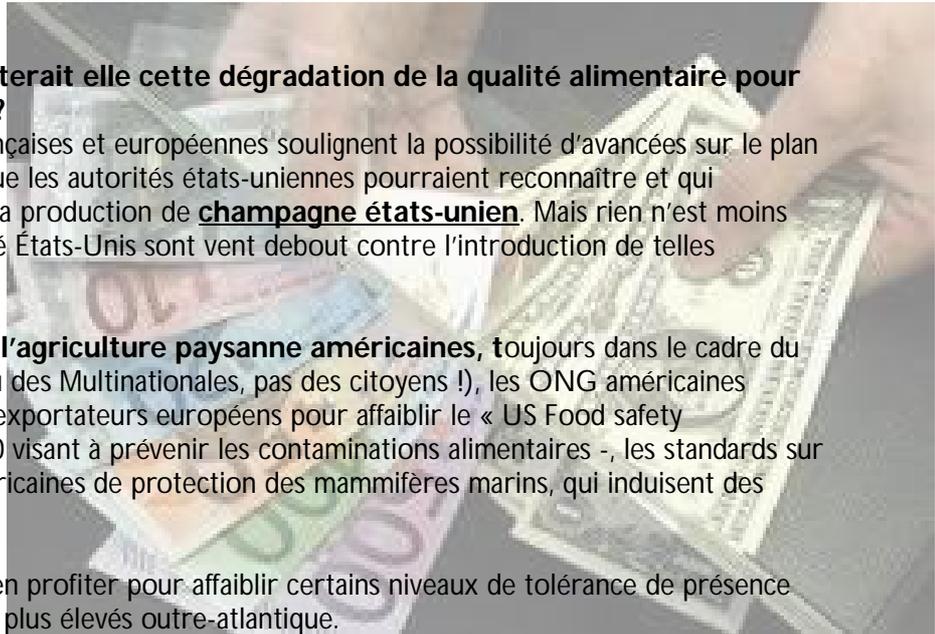
les marchés publics réservés à raison de 25 % aux PME américaines pourraient également être remis en cause

### Une estimation biaisée des conséquences de l'accord

Concernant les conséquences de l'accord, la Commission Européenne s'appuie sur une étude du CEPR (*Centre for Economic Policy Research*), qui affiche une espérance de croissance de **0,21% de PIB d'ici 2027** dans le scénario qui semble le plus réaliste... soit **0,015% de croissance par an**. De plus, les opportunités et les risques pour l'agriculture ne sont pas étudiés : l'agriculture est traitée comme un secteur industriel classique, occultant le fonctionnement spécifique des marchés agricoles. Les impacts sur la sécurité sanitaire et bien d'autres sujets relatifs à l'agriculture et l'alimentation ne figurent pas dans le document final d'évaluation de l'accord de la Commission européenne.

Une autre question demeure en suspens : Si le traité est signé, il s'imposera sans possibilité de discussions aux 28 États membres de l'Europe. Mais qu'en sera-t-il des 50 États américains qui demeurent souverains par rapport à l'État Fédéral négociateur ?

Il est donc extrêmement important que d'autres institutions, mais aussi les **organisations citoyennes**, se saisissent de ces questions, mènent leurs propres investigations et informent le plus largement possible le grand public sur les effets potentiellement désastreux de cet accord sur le plan social, environnemental, et démocratique.



## De tout un peu

On voit bien, à travers ce bref exposé, que cet accord est axé sur l'augmentation de la profitabilité des firmes des deux côtés de l'Atlantique... au détriment des consommateurs, des citoyens et des élus. En ce qui concerne ces derniers, ils commencent heureusement à prendre conscience des implications juridiques et politiques de la clause de « règlement des différends Etats-Investisseurs » (rappelons que l'accord offrirait aux entreprises privées des pays signataires le droit d'attaquer une disposition votée, à quelque niveau que ce soit -européen, national, régional, départemental, intercommunal, municipal- jugée attentatoire aux intérêts des dites entreprises) et réagissent : ainsi, les Régions Ile de France et PACA, ainsi que les villes de Besançon et Niort ont voté symboliquement contre le traité, se sont déclarées « hors TAFTA » et demandent l'arrêt des négociations. Une demande est en cours auprès de la Région Languedoc-Roussillon...

Au niveau des citoyens, des « Collectifs anti-TAFTA » se créent un peu partout en France et diffusent l'information auprès du public et des élus....

J'ai tenu aussi à vous en informer, (même si c'est un peu long à lire), car après les impacts du dérèglement climatique, la signature de cet accord est certainement la catastrophe la plus grave qui pourrait nous arriver....

Gérard



# Des nœuds dans la toile

Dans cette dernière rubrique, nous vous proposons quelques liens vers des sites internet qui ont retenu notre attention. Le but étant de vous faire découvrir d'autres acteurs du maintien écologique global. Vos suggestions seront les bienvenues si vous souhaitez faire connaître des pages pertinentes. Adressez-vous à Renée via notre blog (adresse dans l'encadré en bas de cette page). Pour accéder directement à un des sites, cliquez sur son lien !

## Les articles du mois

### *Monsanto veut contrôler le business des abeilles*

C'est une des stratégies les plus secrètes de la firme Monsanto, promoteur mondial des semences transgéniques : investir les différentes entreprises qui font de la recherche sur les abeilles. Aux Etats-Unis, les apiculteurs s'inquiètent de la politique du géant des OGM. Article à retrouver sur le site Reporterre.net, en suivant le lien ci-dessous :

<http://www.reporterre.net/spip.php?article5614>

### *Le défi de Baptiste : voyager trois mois sans acheter à manger*

Baptiste Dublanche s'élance aujourd'hui de Paris pour un périple à vélo de 3000 kilomètres à travers l'Europe. A 28 ans, il veut relier sept capitales en s'alimentant uniquement avec des denrées destinées à être jetées. Article à retrouver sur le site Jactiv.ouest-France.fr, en suivant le lien ci-dessous :

<http://jactiv.ouest-france.fr/ils-sactivent/initiatives/defi-baptiste-voyager-trois-mois-sans-acheter-manger-29804#.U04TBnU-koU.email>

## La vidéo du mois

### *« Autarcies » /// film HD de 52 min /// Traversée des Pyrénées Espagnoles à tandem avec deux enfants et enquêtes sur les écovillages*

"Ils" ont choisi de s'abstraire du "système". De réduire la société planétaire des hommes à leur humble communauté locale. D'en réinventer la structure comme les liens. De privilégier la qualité sur la quantité, de se nourrir du fruit de leur labeur, de refonder une société de proximité, de respecter la nature. Bande annonce à retrouver en suivant le lien ci-dessous :

[http://www.planeted.eu/pages/popup-a\\_fr.html](http://www.planeted.eu/pages/popup-a_fr.html)

**Cliquez sur le lien et rejoignez-nous sur notre blog :**



<http://amapoutarde.hautefort.com/>

L'équipe de la rédaction, c'est eux. Ne prenez pas la fuite s'ils viennent vous interviewer !



Catherine PAGER



Renée CABY



Gérard CABY



Christophe ITH-PETITEAU